



PROGRAMME DE FORMATION

CATÉGORIE : MÉDICAL

VERSION : 26 FÉVRIER 2026
TAUX DE RÉUSSITE : 69%
TAUX DE SATISFACTION : 84%

PUBLIC CONCERNÉ

INFIRMIERS

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉE DE SA PROFESSION

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE À CETTE FORMATION EN NOUS CONTACTANT DIRECTEMENT PAR :
- MAIL : CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
- SITE INTERNET : FORMULAIRE CONTACT
- TÉLÉPHONE : 09 70 70 83 80

L'ACCÈS À LA FORMATION AURA LIEU 14 JOURS APRÈS LA DATE DE SIGNATURE DE VOTRE CONVENTION DE FORMATION

DURÉE

HEURES : 7H
ACCESSIBLE DE 24H À 1 MOIS SUR LA PLATEFORME 360 LEARNING

PROFIL FORMATEUR

INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE D'ÉTAT
SPÉCIALISÉE EN SOINS PALLIATIFS ET ONCOLOGIE

TARIF

150€ HT*

- PRISE EN CHARGE**
- INDEMNISATION***

ERUDIT NOVATION

21 RUE DE COURCELLES 51100 REIMS
SIRET : 92026754900011
SITE : WWW.ERUDITNOVATION.COM
CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
07 45 89 24 98

SURVEILLANCE DES PATIENTS SOUS ANTICOAGULANTS

ORIENTATION FIF-PL : S05 - 016 - SURVEILLANCE DES PATIENTS SOUS ANTICOAGULANTS
(SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR LE FIF-PL)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

DE L'HÉPARINE AUX AVK, LES ANTICOAGULANTS REPRÉSENTENT LA PREMIÈRE CAUSE D'EFFETS INDÉSIRABLES GRAVES OU LE RISQUE HÉMORRAGIQUE EST OMNIPRÉSENT. LES RISQUES LIÉS AUX TRAITEMENTS, PRINCIPALEMENT SOUS AVK, CONCERNENT LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS.

À PARTIR DES CONNAISSANCES RELATIVES AUX MÉCANISMES PHYSIOPATHOLOGIQUES DES ANTICOAGULANTS ET AUX PRINCIPES DE TRAITEMENT, CE PROGRAMME TRAITE DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI DES PATIENTS PAR L'INFIRMIER EN COORDINATION AVEC LE MÉDECIN ET LE PHARMACIEN. AU-DELÀ DE L'ADMINISTRATION DU TRAITEMENT, LA BIOLOGIE, LA SURVEILLANCE OU L'ÉDUCATION DU PATIENT (HYGIÈNE DE VIE, ALIMENTATION ...), VOUS CIBLEREZ PLUS FACILEMENT LE MOINDRE SIGNE INQUIÉTANT.

CE PROGRAMME EST DESTINÉ À RÉACTUALISER VOS CONNAISSANCES SUR LES ANTICOAGULANTS ET VOUS AIDER À ÉVALUER ET AMÉLIORER VOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR OPTIMISER LA PRISE EN SOINS DES SOINS AUPRÈS DES PATIENTS À DOMICILE.
- RÉACTUALISER VOS CONNAISSANCES SUR LES ANTICOAGULANTS
- VOUS AIDER À ÉVALUER ET AMÉLIORER VOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- OPTIMISER LA PRISE EN SOINS DES SOINS AUPRÈS DES PATIENTS À

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LES APPRENANTS SERONT CAPABLES DE :

- RÉACTUALISER LES CONNAISSANCES DIFFÉRENTS TYPES DE TRAITEMENTS ANTICOAGULANTS ET LEUR SURVEILLANCE SPÉCIFIQUE
- CONNAÎTRE LES INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET ALIMENTAIRES
- METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ ÉDUCATIVE AUPRÈS DU PATIENT SOUS ANTICOAGULANTS
- RAPPELER LES OBLIGATIONS DE L'INFIRMIÈRE DANS LE CADRE DE LA PHASE PRÉ ANALYTIQUE
- ASSURER LA TRAÇABILITÉ DES INFORMATIONS AFIN D'OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE INTERDISCIPLINAIRE DU PATIENT
- CONNAÎTRE SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA HAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- VIDÉOS
- POWER POINT
- ANNEXES
- FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- QCM
- VRAI / FAUX
- CAS CLINIQUE
- AUDIT CLINIQUE
- TEXTE À TROU
- CHOIX UNIQUE
- QUESTION ORDONNÉE
- ASSOCIATION

FORMAT

- EPP : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- GESTION DES RISQUES
- PROGRAMME INTÉGRÉ
- FORMATION CONTINUE
- PRÉSENTIEL
- E-LEARNING
- CLASSE VIRTUELLE
- MIXTE

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRÉVOIR.
CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE CONTACT@ERUDITNOVATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÉRÉ DE TVA - ART. 261.4.4 A DU CGI

**DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR FIFPL.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE

***NON ÉLIGIBLE DANS LE CADRE DU FIF-PL

LISTE DES SESSIONS

DATES	LIEU
JANVIER ACCESSIBILITÉ : DU 21 JANVIER AU 31 JANVIER	A DISTANCE
FÉVRIER ACCESSIBILITÉ : DU 20 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER	A DISTANCE
MARS ACCESSIBILITÉ : DU 21 MARS AU 31 MARS	A DISTANCE
AVRIL ACCESSIBILITÉ : DU 20 AVRIL AU 30 AVRIL	A DISTANCE
MAI ACCESSIBILITÉ : DU 21 MAI AU 31 MAI	A DISTANCE
JUIN ACCESSIBILITÉ : DU 20 JUIN AU 30 JUIN	A DISTANCE
JUILLET ACCESSIBILITÉ : DU 21 JUILLET AU 31 JUILLET	A DISTANCE
AOÛT ACCESSIBILITÉ : DU 21 AOÛT AU 31 AOÛT	A DISTANCE
SEPTEMBRE ACCESSIBILITÉ : DU 20 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE	A DISTANCE
OCTOBRE ACCESSIBILITÉ : DU 21 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE	A DISTANCE
NOVEMBRE ACCESSIBILITÉ : DU 20 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE	A DISTANCE
DÉCEMBRE ACCESSIBILITÉ : DU 21 DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE	A DISTANCE

